



Marion Fontaine, Frédéric Monier et Christophe Prochasson, *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, 2013, 401 p.

Walter Badier

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2013/2 n° 20 , PAGES 173B À 178B  
ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 1768-6520

DOI 10.3917/parl.020.0173b

Date de mise en ligne : 18/03/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements1-2013-2-page-173b?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# [Lectures]

**Fabien Menant, *Les Députés de Napoléon*, Paris, Nouveau Monde Éditions/Fondation Napoléon, 2012, 512 p.**

Certes, ces députés de Napoléon (1799-1815) valent bien mieux que leur réputation de « fatigués obscurs », selon les mots de Thiers, composant un « corps de muets » et Fabien Menant s'échine à nous le démontrer. Plus qu'une prosopographie, Fabien Menant nous propose dans ce bel ouvrage une analyse juridique du système politique français du temps et une analyse de la naissance, de l'émergence d'une nouvelle élite. Ainsi, l'auteur répond à la question « qui sont ces députés de Napoléon ? » Mais Fabien Menant va beaucoup plus loin et la nature de son ouvrage est explicitée dès les premières lignes de la préface de Jean Tulard : cette étude « relève à la fois de la prosopographie et de la politologie ». Au point de vue historiographique, Fabien Menant se place dans les traces d'illustres chercheurs du CRH19 ; puisqu'après l'étude des Députés du Second Empire par Éric Anceau et celle des Députés de la Troisième République par l'équipe presque complète du CRH19, Fabien Menant s'attaque donc à celle de leurs prédécesseurs qui ont siégé au Corps législatif de l'an VIII à 1815. Au cours de cette période ce ne sont pas moins de 1 461 députés qui ont été amenés à siéger et Fabien Menant nous en dresse un portrait de groupe fouillé, documenté et passionnant.

La première partie (pp. 26-126) met en avant la facette d'historien du droit de l'auteur. Il s'y intéresse à l'organisation et au fonctionnement du Corps législatif de 1799 à 1815 en analysant successivement les trois périodes constitutionnelles : 1799-1802 (chapitre I), 1802-1804 (chapitre II) et 1804-1815 (chapitre III). Si ces pages ne sont pas (à notre avis) les plus palpitantes de l'ouvrage, elles ont au moins le mérite de mettre en avant les différences constitutionnelles dans l'organisation législative du pays entre 1799 et 1815 et ainsi de mettre en lumière les bases de différenciation des députés appelés à siéger au Corps législatif au cours de cette période. Cette première partie est donc un précieux outil pour les politologues, les historiens du droit, etc.

La deuxième partie (pp. 127-268) laisse le prosopographe Fabien Menant s'exprimer. Les chapitres IV à VI s'intéressent à la vie parlementaire et à la vie privée des députés de Napoléon en analysant la composition du Corps législatif, en s'interrogeant sur la représentativité des députés par rapport à la société impériale et en analysant les origines sociales de ces hommes par l'intermédiaire de leur profession et de leurs « origines » politiques.

La troisième partie (pp. 269-430) dévoile davantage le politologue. Dans les chapitres VII et VIII, l'auteur s'intéresse aux législateurs en les mettant en situation – c'est-à-dire en session et en cherchant à décrypter leur environnement – puis révèle la place prise par l'opposition politique sous le Consulat et l'Empire. Seul le dernier chapitre de cette partie s'écarte un peu de cette analyse pour s'intéresser à la question des dynasties politiques en cours de formation.

Un très utile index des noms de personnes (p. 495-510), un appareil graphique et cartographique de très grande qualité, de denses et précises bibliographie et liste des sources compulsées (p. 441-493), et un appareil critique très important et maîtrisé (on ne peut que regretter la numérotation continue des notes de 1 à 1226 qui ne facilite guère la lecture globale) enrichissent la démonstration et les apports indéniables de cette recherche dans le champ historiographique de la prosopographie d'histoire politique sur les parlementaires.

Alexandre Niess

**Marion Fontaine, Frédéric Monier et Christophe Prochasson, *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, 2013, 401 p.**

L'emploi de la formule « contre-histoire » dans le titre de l'ouvrage dirigé par Marion Fontaine, Frédéric Monier et Christophe Prochasson peut susciter une appréhension. Paru à quelques semaines d'intervalle d'une autre contre-histoire, celle du libéralisme<sup>1</sup>, également aux éditions La Découverte, son contenu rassure toutefois immédiatement le lecteur. Les vingt-sept contributeurs n'ont en effet pas cherché à rédiger un livre noir de la III<sup>e</sup> République mais bien à porter un regard différent sur cette période qui, en appartenant à notre mythologie nationale, est largement sous emprise mémorielle et souvent perçue avec nostalgie. « Ah, l'école de Jules Ferry »...

Même si son image a longtemps été ternie par sa fin tragique, la III<sup>e</sup> République, et notamment la période 1870-1914, est fréquemment présentée depuis les années 1980 comme un âge d'or, un « modèle » pour reprendre le terme de Serge Berstein et Odile Rudelle<sup>2</sup>, au point d'incarner la République en elle-même, du moins en ce qui concerne ses

---

<sup>1</sup> Domenico Losurdo, *Une contre-histoire du libéralisme*, Paris, La Découverte, 2013.

<sup>2</sup> Serge Berstein et Odile Rudelle (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992.

institutions (école, armée) et ses valeurs (laïcité, méritocratie...). En réaction, à partir des années 1990, des historiens et des politistes s'attaquèrent à cette légende dorée en mettant en avant les entreprises coloniales, la frilosité en matière sociale ou encore le suffrage « universel » réservé aux seuls hommes... Le projet éditorial de cette *Contre histoire de la III<sup>e</sup> République* n'est pas de rechercher « une voie intermédiaire entre légende dorée et légende noire », mais de poser les bases d'un « nouveau moment historiographique où la République cesse de se présenter comme un “modèle” ou un anti-modèle, conçu comme un ensemble cohérent de normes pérennes ». Le propos des auteurs est bien de présenter la République comme un « processus », « un projet politique, toujours en construction ».

L'ouvrage se décompose en deux parties. La première interroge les nombreuses idées reçues sur les institutions et les valeurs républicaines. Les pratiques du pouvoir, les formes de régulation sociale et enfin la dynamique des exclusions font l'objet de quatorze communications. À titre d'exemple, on peut relever les réflexions du politiste Yves Déloye sur le caractère méritocratique de l'école républicaine, celles de Gilles Candar sur le sens du mot d'ordre de la défense républicaine sur le terrain électoral mais aussi gouvernemental, celles de Nicolas Roussellier concernant l'historicisation de la longévité de la III<sup>e</sup> République, celles de Christophe Prochasson sur la représentation des présidents de la République ou encore la remise en cause par Odile Roynette de l'essentialisation du lien entre l'armée et la République.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux « boîtes noires de la République, c'est-à-dire aux processus qui font d'elle une réalité plus complexe et plus mouvante qu'il n'y paraît. » Treize thèmes sont abordés pour traiter la légitimation de la République, la fabrication de normes et enfin les processus de républicanisation de la société. Parmi ces communications, on peut retenir celle de Natalie Petiteau consacrée à la place de l'héritage impérial dans la République, celle de Nicolas Delalande sur le bilan des républicains en matière de fiscalité ou encore celle de Frédéric Monier qui met en lumière le travail d'intercession des élus, notamment des députés, en vue de satisfaire des demandes d'intérêt privé.

Très stimulant, cet ouvrage comble assurément un vide en offrant de précieuses synthèses qui dépoussièrent la vision commune de la III<sup>e</sup> République. Étant donné l'ampleur de leur sujet, les auteurs ne l'ont naturellement pas épuisé en 400 pages. Le rôle du parlement dans la longue durée de la Troisième République et la représentation qu'en ont les Français aujourd'hui mais aussi la référence constante aux années

1930 pour qualifier les crises actuelles mériteraient par exemple d'être interrogés. Sans doute symptôme de notre difficulté collective à aborder le XXI<sup>e</sup>, la III<sup>e</sup> République nous sert plus que jamais à penser l'avenir.

Walter Badier

**Alexandre Niess, *L'hérédité en politique. Les élus et leurs familles dans la Marne (1871-1940)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, 386 p.**

Après des travaux pionniers réalisés dans d'autres disciplines, les historiens se sont à leur tour prononcés sur la question cruciale de la succession : il s'agit de déterminer ce qu'est la dévolution du pouvoir à travers différentes formes de socialisation politique. Le colloque *Hériter en politique* organisé par Ludivine Bantigny et Arnaud Baubérot, dont les actes ont été publiés en 2011, a pu mettre en évidence à ce sujet plusieurs vecteurs de transmission : écoles de formation, relations interpersonnelles, relais d'influence, expériences militantes. Dans sa thèse de doctorat d'histoire dont cet ouvrage est issu, Alexandre Niess a porté plus particulièrement son attention sur la transmission politique fondée sur les liens du sang. Son analyse prosopographique relative au cas de près de 500 élus du département de la Marne sous la III<sup>e</sup> République lui permet de mesurer le poids des réseaux familiaux dans le recrutement du personnel politique.

Les recherches effectuées dans le cadre de la grande enquête sur les parlementaires de la III<sup>e</sup> République avaient révélé un lent déclin national de la reproduction familiale des mandats au profit d'une emprise croissante des partis politiques. Par contre, l'espace politique marnais semble beaucoup plus profondément marqué par le poids de la permanence des élites politiques. Cette permanence repose essentiellement sur le fait dynastique, notion paradoxale dans un système fondé sur le suffrage universel, sur la transmission et le renouvellement d'un capital d'influence. Dans la Marne, ce sont des réseaux familiaux très étendus qui développent des stratégies comparables à celles des *Sippen* de l'époque carolingienne destinées à accaparer à leur profit le pouvoir local. En mettant l'accent sur l'adéquation entre les ramifications généalogiques des élus et le territoire qu'ils représentent, l'auteur en déduit une confiscation des sièges par ces groupes familiaux élargis qui transcende les scissions de la vie politique nationale contemporaine. Des fiefs électoraux se dessinent ainsi et les origines de leurs fondations sont bien antérieures à la

III<sup>e</sup> République. Plusieurs groupes familiaux ayant en effet étendu leur emprise sur quelques cantons ruraux, ont ainsi placé sous tutelle communes, conseils d'arrondissement, voire le conseil général lui-même à certaines périodes. Mais une ville comme Reims est également marquée par cette emprise. Une grande partie de la vie politique et économique locale est entre les mains de quelques réseaux familiaux issus du négoce des vins de Champagne et de l'industrie lainière, qui briguent et obtiennent les mandats parlementaires en vue d'asseoir leur domination à l'échelle départementale.

La transmission héréditaire intrafamiliale constitue indéniablement le modèle le plus abouti de la formation des dynasties politiques. La famille Kosciusko-Morizet, qui compte dans ses rangs cinq générations de détenteurs de mandat électif, d'abord dans la Marne puis en région parisienne, en donne un exemple caractéristique. Mais il convient de ne pas perdre de vue l'existence d'autres modes de transmission : la désignation d'un héritier spirituel choisi ailleurs que dans l'entourage familial, explique, par exemple, que des populations puissent parfois adopter durablement des élus parachutés. La capacité des élus à constituer des fiefs électoraux résulte dès lors d'une construction où s'entremêlent plusieurs facteurs. L'héritage, la notabilité et le cumul des mandats y occupent certes une place fondamentale, mais le savoir-faire électoral, le charisme personnel, la place de l'action politique et celles des structures partisans, jouent également un rôle important en matière de longévité politique. C'est pourquoi, l'analyse prosopographique proposée par Alexandre Niess aurait pu être utilement associée, de manière plus systématique, à une approche complémentaire à partir d'individus dont le parcours peut s'avérer très éclairant pour une analyse des pratiques et des logiques d'influence. Legs familial et appartenance à un même réseau familial impliquent-ils nécessairement une solidarité sur le plan politique, comme semble le suggérer l'auteur ? Les connexions sont parfois tellement distendues qu'il s'avère en effet utile de distinguer endogamie sociale, intérêts économiques partagés et stratégie politique personnelle. Il en va pour preuve la présence, sur deux listes adverses, des deux frères James et Jean Hennessy, copropriétaires de la société familiale de négoce en cognac, lors des élections législatives de 1924 en Charente, dans un département comparable à celui de la Marne du fait du poids des négociants dans la vie politique locale.

Cet ouvrage n'en replace pas moins, de façon convaincante, l'hérédité au cœur des pesanteurs qui altèrent le fonctionnement du régime démocratique de la III<sup>e</sup> République. À travers les logiques de

réseaux, de parenté et de filiation, c'est la question de la patrimonialisation des différents vecteurs de pouvoir du territoire marnais, et par là même celle de l'identité politique de ce territoire, qui sont ici posées.

François Dubasque

**Maurice Barrès, *La grande pitié des églises de France*, texte introduit et établi par Michel Leymarie et Michela Passini, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.**

C'est à l'approche du centenaire de la loi de 1913 sur la protection des monuments historiques qu'intervient, avec le soutien de l'Institut national d'histoire de l'art, de *La Grande pitié des églises de France*, ouvrage publié en 1914. Sous ce titre, Maurice Barrès, redevenu député en 1906, a rassemblé un ensemble de documents, de discours et de réflexions de nature diverse, qui constituent autant de jalons dans le cadre d'une campagne destinée à assurer la protection des édifices religieux construits avant 1800. En effet, dans les années qui suivent le vote de la loi sur la séparation des Églises et de l'État, nombre d'entre eux paraissent menacés, parfois en raison, selon Barrès, de l'anticléricalisme offensif de certains maires. La campagne de l'écrivain et homme politique s'adresse au plus grand nombre, au-delà de ses convictions conservatrices et nationalistes, même si son attachement aux églises et aux formes extérieures du catholicisme est lié à ses choix politiques. Barrès se montre d'ailleurs défiant à l'égard des musées relevant d'un art social que promeuvent nombre d'hommes de gauche. À peu de voix près, il ne parvient pas à obtenir à la Chambre un vote conforme à ses souhaits, mais il a largement contribué à influencer l'opinion et à éveiller une conscience patrimoniale dans la France de ce qu'on appellera plus tard la Belle Époque. Sans doute aussi l'augmentation du nombre des édifices religieux classés (à peine plus de 900 en 1905, 2100 en 1914) est-elle due en partie à son action.

Dans cette réédition précédée d'une introduction très précise, fondée sur de solides références et associant à des travaux classiques des éléments d'une historiographie renouvelée, Michel Leymarie et Michela Passini mettent en perspective la campagne de Barrès. Si l'on a tendance à penser *a priori* que la conjoncture de l'avant-guerre est avant

tout marquée par des préoccupations de politique extérieure et par les débats animés sur la loi de trois ans, les implications de la Séparation et les développements de la réflexion sur le patrimoine ont à la fois un ancrage dans l'actualité et une signification dans la longue durée. C'est dire l'intérêt d'une réédition qui est de surcroît enrichie par de nombreux documents issus de l'INHA et de la Bibliothèque nationale de France. L'index permet en outre de prendre la mesure de la diversité des intervenants. Barrès est loin d'être le seul parlementaire à s'intéresser à cette question (on peut citer les conservateurs Cochin et Engerand, mais aussi des socialistes tels que Marcel Sembat et Albert Thomas) ni, bien évidemment, le seul critique et homme de lettres à mettre l'accent sur ce type de préoccupation.

Après la guerre et les destructions qu'elle a entraînées, l'intérêt pour la protection des églises est toujours présent, mais Barrès, décédé en 1923, n'en est plus le héraut. De nos jours, l'actualité permet parfois de rendre compte de menaces, de déconsécration, voire de destructions d'édifices religieux dont la fréquentation, déjà très inégale avant 1914, a beaucoup décliné.

Jean El Gammal

**Julie Bour, Lydiane Gueit-Montchal, Olivier Dard, Gilles Richard (dir.), *Louis Jacquinet. Un indépendant en politique*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2013, collection « Mondes contemporains », 208 p.**

À l'occasion des dix ans du CHPP, Gilles Richard avait souhaité que les historiens du politique prissent mieux en considération le rôle des indépendants dans l'histoire de la Cinquième République. L'ouvrage, à la direction duquel il participe, répond à ce vœu. Il est issu d'un double événement organisé en octobre 2011 à Bar-le-Duc : un colloque consacré à la figure de Louis Jacquinet et une exposition photographique réalisée aux Archives départementales de la Meuse.

Louis Jacquinet appartient à ce groupe d'hommes politiques souvent cités mais mal connus, ou plutôt appartenait, car ce bel ouvrage, et bientôt la thèse que prépare Julie Bour sur sa carrière « du poincarisme au gaullisme », viennent pallier cette méconnaissance.

Ce livre s'organise en trois temps, chacun d'eux étant introduit par un passionnant cahier photographique. Le premier temps traite de la figure politique du Meusien. Lydiane Gueit-Montchal saisit l'exemple de

Louis Jacquinot pour développer le thème des archives des hommes politiques. Les Archives de la Meuse conservent en effet un considérable fonds Jacquinot (15 mètres linéaires). Jean-Pierre Harbulot rappelle ensuite la place de Jacquinot dans l'environnement politique de son département. Lancé en politique sous le patronage d'André Maginot, il est élu député en 1932 et le reste jusqu'à son échec en 1973. De 1945 à cette même date, il préside le Conseil général de la Meuse. François Cochet traite ensuite des trois engagements volontaires de Louis Jacquinot : en décembre 1916, quand, âgé de 18 ans, il rejoint l'artillerie ; en avril 1919, quand il se porte volontaire pour combattre en Pologne ; enfin, en mai 1940, quand, après avoir été quelques semaines sous-secrétaire d'État à l'Intérieur dans le gouvernement de Paul Reynaud, il rejoint son régiment d'artillerie, où il est très grièvement blessé le 21. François Cochet en conclut que Jacquinot fut « un soldat mais pas un guerrier » (p. 48). Trois points de vue d'hommes politiques lorrains achèvent cette partie. L'ancien sénateur centriste de la Meuse, Rémi Herment, revient sur l'échec de 1973 ; l'ancien député socialiste François Dosé s'interroge de manière très stimulante sur les raisons de l'oubli dans lequel, localement, est tombé Louis Jacquinot ; enfin, Gérard Longuet, plusieurs fois parlementaire lorrain, rappelle les grandes étapes d'une longue carrière qui faillit bien permettre à Louis Jacquinot d'accéder à la magistrature suprême lors de l'élection présidentielle de décembre 1953.

Le deuxième temps de l'ouvrage nous entraîne précisément vers l'étude de cette carrière politique nationale exceptionnelle. François Audigier revient tout d'abord sur les liens entre Jacquinot et l'Alliance démocratique dans les années 1920 et 1930 pour conclure qu'il fut un vrai modéré, récusant tout conservatisme et un homme avant tout de réseaux, restant un indépendant au sein de l'ARD. Jean-François Muracciole saisit l'exemple de Jacquinot pour traiter de la question du ralliement de certains modérés à de Gaulle au temps de la France libre. Arrivé en mai 1943 à Londres, Louis Jacquinot, au départ sceptique vis-à-vis de l'homme du 18 juin, s'y rallie finalement sincèrement et définitivement. De Gaulle en fait rapidement son commissaire à la Marine. Thomas Vaisset et Philippe Vial s'interrogent ensuite sur la légitimité d'attribuer à Jacquinot, à la tête de la Marine pendant près de trois années, la belle qualification utilisée à l'endroit de Georges Leygues et d'en faire le « Colbert de la Libération ». Le bilan en demi-teinte de son œuvre, contrainte par les impasses financières de l'époque, traduit l'échec de Jacquinot à refaire une grande Marine dans la seconde moitié de la guerre et au début de la Quatrième République.

Au commencement de ce nouveau régime, il rejoint le Centre national des indépendants et paysans. C'est sur son lien avec ce parti, entre 1948 et 1962, que s'interroge enfin Gilles Richard. Il signale la contradiction que révèle la carrière d'un homme qui, de tous les indépendants fut le plus souvent ministre, mais resta toujours marginal dans son parti. C'est, sans doute, ce refus de s'intégrer pleinement dans une structure partisane qui affaiblit sa position locale et explique son échec en 1973. De 1958 à 1966, de Gaulle fit de Louis Jacquinot un ministre d'État. Jérôme Pozzi revient alors sur ses relations avec le gaullisme. Là non plus, même s'il prend l'étiquette de l'UNR, il ne fut pas un partisan mais exclusivement un fidèle de Charles de Gaulle, un « gaulliste de cœur ».

C'est au ministre de plusieurs Républiques qu'est consacrée la troisième partie de l'ouvrage. Son passage à la Marine déjà longuement traité, c'est à son expérience à la tête du ministère des Anciens combattants (oct. 1949- août 1951) puis des DOM-TOM (août 1961- janvier 1966) que s'intéressent successivement Julie Bour puis Frédéric Turpin. Le monde des anciens combattants fut, pour ce représentant lorrain, un atout politique permanent qu'il tâcha de satisfaire au mieux. Quant à son action ministérielle après 1961, elle correspondit précisément à l'ambition gaulliste de maintien dans le France des restes de son ancien empire. Un dernier témoignage clôt ce chapitre, celui d'Olivier Stirn qui, sous-préfet de la Meuse, fut remarqué par le ministre en 1961 et devint son collaborateur puis son chef de cabinet à partir de 1963.

Gilles Richard et Olivier Dard signent les conclusions de cet ensemble. Ils distinguent des éléments assez classiques dans cette carrière (du local au national, la professionnalisation) de ce qui la rend singulière : Jacquinot fut un indépendant et un solitaire, un homme peu inscrit dans les instances partisans mais qui sut « tisser des liens personnels qui lui permirent d'être considéré comme légitime » (p. 195) avec Paul Reynaud d'abord puis avec Charles de Gaulle ensuite. Louis Jacquinot fut fondamentalement un modéré dans l'exercice de ses fonctions, qui eut, au plus haut point, le sens du compromis et dont le parcours révèle une cohérence « autour des valeurs centrales du libéralisme, teintées d'un fort patriotisme » (p. 197).

Cet ouvrage s'ajoute ainsi aux études qui, depuis le colloque de Nancy en 2000, ont révélé la part injustement accordée aux indépendants et modérés ; il met également en évidence une figure exemplaire de la notabilité avec ses fondements, ses ressorts, ses aléas, ses réussites et ses échecs, et surtout son articulation entre le local et le

national. Il rend un peu plus manifeste, enfin, la part des notables traditionnels dans le « phénomène gaulliste ».

Pour toutes ces raisons, auxquelles on ajoute le rappel du grand intérêt des cahiers photographiques (où se glisse une confusion entre Sénat et Assemblée nationale dans l'identification du cliché coté ADM 47 J 328), on recommande la lecture de cet ouvrage.

David Bellamy

**Alain Duhamel, *Portraits-Souvenirs. 50 ans de vie politique*, Paris, Plon, 2012, 342 p.**

Le dernier livre d'Alain Duhamel, même s'il ne sera probablement pas son dernier *opus*, a la tonalité d'un bilan, sinon d'un testament. La seconde partie de son titre fait d'ailleurs référence au sous-titre de l'édition originelle des *Mémoires* de Raymond Aron, dont l'auteur a été l'interlocuteur et pour lequel il exprime ici sa grande admiration, non sans évoquer la haute idée que, selon lui, il se faisait de lui-même.

Ce livre a précédé de peu la consécration symbolique de son auteur : élection à l'Académie des Sciences morales et politiques en 2012 et élévation au grade de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en 2013. L'homme occupe une place singulière : d'abord dans la lignée des grandes plumes du journalisme politique, tel Viansson-Ponté ou Jacques Fauvet, qui fut son mentor (il a d'ailleurs la franchise d'avouer que des liens mondains entre leurs deux familles ont favorisé son entrée dans le métier) ; ensuite comme adepte de la science politique moderne renouvelée par les sondages, dans le sillage de René Rémond ; enfin, plus occasionnellement mais à intervalles réguliers, dans la publication d'essais à la manière d'Aron, sur un mode mineur. Dans cette combinaison des registres, par laquelle il aura été depuis plus de quarante ans sur tous les fronts médiatiques, il n'a pas eu de prédécesseur, guère eu de rival, et n'aura probablement pas de successeur.

Avec ce dernier ouvrage, on retrouve son style reconnaissable entre mille, d'une érudition et d'une élégance devenues rares dans le métier, même s'il semble s'être quelque peu affadi avec le temps. La documentation est le plus souvent solide, même si l'on se surprend à relever quelques étonnantes erreurs factuelles : Aron siégeant à l'Académie française, Couve de Murville battu aux législatives par Michel Rocard en 1967, Mendès France fossoyeur résolu de la CED et

hostile au réarmement allemand, Jean-Pierre Raffarin quittant Matignon après les régionales de 2004.

Au long de cette galerie de 58 portraits classés par ordre alphabétique, on découvre un Alain Duhamel lucide et perspicace sur les faiblesses d'un Vincent Peillon, d'un Jacques Attali ou d'un Servan-Schreiber. Lui qu'on a si volontiers taxé de giscardisme – non sans quelque raison, confesse-t-il – se montre assez remarquablement équilibré lorsqu'il se penche sur Valéry Giscard d'Estaing. Il ne cèle pas son admiration profonde pour Robert Badinter. L'admiration, bornée cette fois au savoir-faire diplomatique, mondain et rhétorique, et teintée de malaise quant aux moyens employés et aux buts recherchés, se manifeste aussi à l'égard de son coreligionnaire Couve de Murville. Il se montre par ailleurs favorable à François Hollande dans son portrait du candidat socialiste à l'élection présidentielle, tout en relevant le défi de réhabiliter un Nicolas Sarkozy en fin de mandat. Il est en revanche assez convenu lorsqu'il s'attarde sur François Mitterrand, qu'il a pourtant fort bien connu, et qui est à ses yeux rien de moins que le « plus grand politique français du XX<sup>e</sup> siècle ». Dans un autre registre, on peut le juger assez peu charitable vis-à-vis de Georges Marchais, qu'il a certes contribué à valoriser à l'écran, mais qui l'a aussi aidé à asseoir son statut d'intervieweur télévisé. Au contraire, il affiche sans complexe sa complaisance pour Jean-Pierre Raffarin, ainsi que pour Bernard Kouchner, et, accessoirement, pour sa compagne Christine Ockrent, sacrée sans phrases « meilleure présentatrice qu'ait jamais eu un 20 heures français ». Ces dilections restent toutefois mesurées par rapport à l'hagiographie sans guère de nuance qu'il réserve à Lionel Jospin. De Gaulle et Pompidou, acteurs majeurs de ce demi-siècle, passent dans le livre comme des ombres furtives, sans doute parce qu'Alain Duhamel ne les a pas connus personnellement, probablement aussi car, hésitant à les dénigrer, il leur ménage sa reconnaissance de citoyen. D'ailleurs, il déprécie volontiers les gaullistes historiques, aux exceptions notables, il est vrai, de Couve de Murville – avec des réserves, on l'a vu –, Chaban-Delmas, Malraux et Jean-Marcel Jeanneney. Il se montre, dans la même ligne, d'une cruauté impitoyable envers Marie-France Garaud. Quant à Jean-Pierre Chevènement, il est gratifié d'un acharnement féroce, sans équivalent.

Par rapport à des ouvrages plus anciens – on pense notamment à ses *Prétendants* de 1983 –, l'auteur fait montre dans ses jugements personnels sur nos hommes politiques d'une plus grande franchise, quasi testamentaire. Il y affirme ses convictions européistes et

[Lectures]

économiquement libérales de manière moins voilée, peut-être parce qu'il est devenu plus dogmatique avec le temps.

Il court dans ces *Portraits-Souvenirs* et leur tableau de la plupart des têtes d'affiche de la vie politique française depuis 50 ans un paradoxe qu'Alain Duhamel partage avec d'autres libéraux déclarés, et notamment avec Raymond Aron, son modèle : une difficulté à assumer le pluralisme des valeurs.

Renaud Quillet